

Catégorie	Structure	Montant	
		Réduit*	Plein
ORGANISATIONS REGIONALES AVAL	CAPEB Hauts-de-France	2 700 €	
	FFB Hauts-de-France	2 700 €	
ORGANISATIONS REGIONALES FORESTIERES	ONF Agence de Lille	1 500 €	
	ONF Agence de Compiègne	1 500 €	
	CRPF	1 500 €	
	PEFC	1 500 €	
	Union régionale Fransylva	1 500 €	
SYNDICATS et GROUPEMENTS PROFESSIONNELS	Union des scieurs de peuplier du bassin picard	500 €	
	Syndicat des pépiniéristes	500 €	
	Syndicats des exploitants forestiers scieurs	500 €	
	APEX	500 €	
	Conseil régional de l'ordre des architectes	500 €	
	Fédération SCOP BTP Nord	500 €	
	Syndicat des pépiniéristes	500 €	
	Entrepreneurs des territoires	500 €	
ENTREPRISES ET ACTEURS ECONOMIQUES (entreprises, architectes, bureaux d'étude, coopératives forestières)			
	Créateur, repreneur	gratuité	
	Adhérents Hauts-de-France Bois bûche**	300 €	
	CA inférieur à 80 000 €	100 €	125 €
	CA compris entre 80 001 € et 350 000 €	250 €	313 €
	CA compris entre 350 001 € et 750 000 €	500 €	625 €
	CA compris entre 750 001 € et 1 500 000 €	750 €	938 €
	CA compris entre 1 500 001 € et 3 000 000 €	1 000 €	1 250 €
	CA compris entre 3 000 001 € et 6 millions d'euros	1 500 €	1 875 €
	CA supérieur à 6 millions d'euros	2 000 €	2 500 €
BAILLEURS, AMENAGEURS	Bailleurs, aménageurs	2 000 €	
COLLECTIVITES TERRITORIALES	Ville ou intercommunalité de moins de 10 000 habitants	125 €	
	Ville ou intercommunalité de 10 000 à 50 000 habitants	250 €	
	Ville ou intercommunalité de 50 000 à 100 000 habitants	500 €	
	Ville ou intercommunalité de 100 000 à 200 000 habitants	750 €	
	Ville ou intercommunalité de plus de 200 000 habitants	1 300 €	
ORGANISATIONS PARTENAIRES	Parcs naturels régionaux	300 €	
	Associations (Peuplier, Paille, frugalité...)	300 €	
	Structures de développement économique (UNTEC, Cd2e, Euramaterials, Codem...)	300 €	
	Chambres consulaires	500 €	
ETABLISSEMENTS DE FORMATION	Enseignement supérieur	400 €	
	Enseignement secondaire	gratuité***	
Adhésion de soutien		montant libre	

\* si adhérent d'une fédération / un syndicat / une organisation régionale adhérente de Fibois

\*\* selon le tonnage de bois bûche commercialisé. Cf. grille Hauts-de-France Bois Bûche

\*\*\* pendant 3 ans puis demande d'adhésion payante à 400 €